bliez pas qu'à notre époque de dégénérescence, nous portons tous en naissant un sang plus ou moins altéré, plus ou moins appauvri. Si nous ne le régénérons pas; si nous ne le fortifions pas, nos enfants seront tôt ou tard la proie de la maladie. Heureusement le remède est à la portée de tous, c'est le véritable Rob Lechaux, préparé par M. Lechaux, pharmacien, à Bordeaux. Tous les parents prudents doivent le faire prendre à leurs enfants pour en faire des hommes sains et robustes.

L'inventeur expédie franco 3 flacons Rob Lechaux, contre mandat-poste de 12 francs et 6 flacons pour 21 fr. Il envoie aussi gracieusement à tous ceux qui la demandent une excellente brochure (54e édition), sur la régénération du sang. 25667d

Travaux à l'aiguille. — Leçons et cours particuliers par Mme Verdonck, 16, rue de l'Industrie. 51046

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

18 FÉVRIER 1805. — La Chambre consultative de manufactures, fabriques, arts et métiers de Roubaix, établie par arrêté du 2 avril 1804, élue le 28 mai suivant, et mise en activité le 1er février 1805, tint le 18 du même mois sa première séance, sous la présidence de M. Roussel-Grimonprez, maire et membre de la Chambre. Son premier soin fut d'exprimer ses vœux pour le rétablissement des anciens règlements et de rédiger un projet dans lequel elle fit entrer les modifications que lui indiquaient les nouvelles inventions et les besoins de l'industrie. Elle était poussée dans cette voie par M. Dieudonné, préfet du Nord, qui voyait venir le temps où notre manufacture et celle des villes voisines tomberaient entièrement si l'on ne s'empressait de prendre des mesures répressives contre la mauvaise foi et la cupidité. Le règlement fut adressé au Ministre et M. Joseph Serret, fabricant instruit, fut député à Paris pour suivre activement l'affaire, mais le succès ne vint pas. (*Voir l'éphéméride du 14 avril 1806*).

TOURCOING

A l'audience du Tribunal de commerce de mardi, M. Georges Destombes a prêté serment comme courtier-juré et M. Kozlowski, professeur d'allemand au Lycée, a été admis comme traducteur juré pour la langue allemande.

Les fourneaux économiques de Tourcoing. — Produit d'une collecte faite dans une réunion intime du personnel du tissage de MM. Eugène Mathon et Dubrulle, 20 fr. 70.

— 13e liste. — M. Amand Flipo, 50 fr.; Mme veuve J.-L. Jacquart, 100; MM. Bernard Flipo, 100; Gaspar Desurmont, 150; Mlle Lucie Desnoulet, 100; MM. Charles Théry, 100; Lemaire-Réquillart fils, 100; A. Timal, 100; Roussel-Mullie et Cie, 100; G. et L. Lefebvre, 100 Mme veuve Decostekère, 100; produit de la fête du Lycée, 220,15.

Félix Desurmont, 100; Floris Lorthiois-Motte, 50: Floris Lorthiois fils, 50; Ferdinand Lapersonne, 25: Trentesaux et Destombes, 50; L Bouillet, 50; produit d'une quête à la faufare du Point-Central, 14.04; Emile Destombes, 50; Albert Pollet, 50; Mme Dassonville-Leroux, 100; total 1.859,19; listes précédentes, 18,218; total 20.077,19.

Incendie à l'asile des Petites-Sœurs des pauvres. — C'est un grand bonheur que cet incendie ne se soit pas déclaré la nuit, car il aurait pu amener une épouvantable catastrophe.

On s'aperçut, mardi, vers 10 heures et demie du matin, que l'escalier conduisant du dortoir des vieillards au grenier qui sert de débarrassoir, était en feu. On appela les pompiers qui, en quelques minutes, arrivèrent avec une pompe à bras. En moins d'une demi-heure, tout danger avait disparu. L'escalier et sa cage sont en partie détruits; les dégâts sont évalués à environ 500 fr. couverts par une assurance à la compagnie *Le Nord*.

Voici comment peut s'expliquer la cause de l'incendie.

Chaque matin les vieillards encore valides sont employés à certains travaux de propreté et d'entretien et il leur est permis pendant ce temps là de fumer leur pipe. Les balais, brosses et autres ustensiles, doivent réglementairement être remis au grenier; mais, on le comprend, pour ne pas gravir les marches, on abandonne le tout dans l'escalier. C'est certainement alors qu'il sera tombé d'une pipe, du feu qui se sera communiqué aux objets susdits.

A propos d'un accident de voiture. — Nous avons relaté, il y a quelques jours, un accident de voiture dont a été victime M. Roussel. Nous avons reçu une lettre par laquelle M. Roussel fils nous affirme que, contrairement à ce qui a été dit, l'auteur involontaire de l'accident ne s'est pas empressé de descendre de voiture pour porter secours au blessé, mais qu'il s'est esquivé et a pris toutes précautions pour garder l'incognito. Nous ne pouvons que donner acte à M. L. Roussel fils de sa rectification dont nous lui laissons la responsabilité.

Vol d'effets. — Un vol considérable d'effets d'habillement, a été commis, on ne sait encore à quelle date, au préjudice d'un cafetier de Tourcoing. Deux robes de soie, l'une d'une valeur de 150 francs, l'autre de 70 fr. avaient été engagées au Mont-de-Piété de Roubaix. On croit être sur la trace de la voleuse qui ne peut tarder à être arrêtée.

Les filous espagnols réussiraient-ils donc à faire des dupes? On serait vraiment tenté de le croire; car à notre connaissance, voici la quatrième fois qu'ils reviennent à la charge, aux environs de Tourcoing.

Ils ont changé de localité: ce n'est plus à Neuville-en Ferrain, mais à Hem qu'ils se sont adressés.

Le boniment est toujours à peu près le même, la lettre est datée de la prison militaire de Valladolid; celui qui l'écrit était capitaine de cavalerie, lorsque la *soublivation* militaire républicaine l'a forcé de se réfugier à l'étranger, en emportant les fonds de la caisse, 460,000 francs que le comité central de son parti augmenta à 840.000 fr. pour faire des achats d'armes, et autres effets de guerre. « Mais ayant été averti que le gouvernement espagnol avait demandé mon extradiction, et que les autorités de la France me poursuivaient, me trouvant alors près de votre localité, ayant rencontré un paysan à qui j'ai demandé le nom de une personne honnête, m'a donné votre adresse. Je me suis décidé à mettre à sauf mes intérêts, renfermés dans une caisse en cuivre.

« Alors je passé en Espagne pour chercher à ma chère fille; mais hélas! bon Dieu! je fus arrêté à la gare de la Corima et m'ont condamné à 15 ans, dans un fort de l'île de Cuba.

» Je vous promets le troisième part (280.000), à condition 1° que vous garderez le plus profond secret dans votre cœur jusqu'à l'éternité, 2° de me promettre votre parole de honneur de être honnêtre, à la confiance que je fait en vous, 3° Vu pour le moment vous devez nous payer les frais du voyage de ma chère fille et de une dame qui doit l'accompagner, et qui vous portera le plan topographique du dépôt de mes intérêts.

» Adressez toutes vos lettres à Dâ Marcellina Hernauel, Salamanca calle de la Fuente et signez toutes vos lettres avec le chiffre (5) »

Quant à l'Hidalgo il signe tout simplement: Ivan Lopez de Arcos.

Mouveaux. — Le sieur Delobel, domestique à Mouveaux, revenant samedi soir avec une brouette, trouva étendu sur la route un individu qu'il prit d'abord pour un ivrogne. Il le plaça pourtant sur sa brouette et le conduisit dans une maison, où on essaya de lui faire boire du café. L'homme ne prononçait pas une parole et donnait tous les signes extérieurs de quelqu'un ayant trop bu.

Finalement on le déposa dans une pâture, au pied d'une meule, et on le couvrit de paille. Le lendemain quand on alla voir comment il avait passé la nuit, il était mort! déjà raide. Le médecin qui l'a examiné a déclaré qu'il avait succombé à une congestion cérébrale.

C'est un nommé Jacques Vaugoin, âgé de 67 ans, charpentier, né à Auton (Loir-et-Cher). D'après son livret, la dernière place où il aurait travaillé, en 1887, est à Roubaix, chez M. Nuvenne, ébéniste. Depuis 1887, il a successivement demeuré dans le Nord et le Pas-de Calais, à Lille, Saint-André, Anuequin, Béthune, Busues, Vendin, Lapugnoy, Dunkerque, etc.

— Voici quel a été le mouvement de la population de Mouveaux pendant l'année 1890:

Naissances 171, dont légitimes: garçons 81 filles 80; illégitimes: garçons 8, filles 2.

Mariages 37, soit entre garçons et filles 32, entre garçons et veuves 3, entre veufs et filles 2.

Les décès s'élèvent à 123: 46 garçons, 17 hommes mariés, 5 veufs, 40 filles, 14 femmes mariées et une veuve.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

LILLE

Un incendie. — Mardi soir, à six heures, un incendie s'est déclaré dans l'établissement du *Tivoli Lillois*, rue de Fives. Le feu a pris à l'étage supérieur. Le quatrième et le cinquième étages sont complètement détruits. Dix locataires ont eu leur mobilier brûlé. Un seul était assuré.

Deux pompiers ont été légèrement blessés par la chute d'une poutre. On ignore le chiffre exact des dégâts. Le feu a été causé par une lampe à pétrole qu'une locataire avait laissé accidentellement tomber.

Cet immeuble, qui est une ancienne filature, appartient à M. Lagrange, ancien candidat au Conseil général.

Marcq-en-Barœul. — Par suite du brouillard, le car à vapeur a tamponné hier, au Molinel, en face du dépôt, deux chariots en stationnement, et leur a causé de légères avaries.

Le même car a tamponné une voiture de fiacre, à la porte de Gand. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Concerts et Spectacles

Le concert de la « Grande Fanfare ». — Beaucoup de monde à l'Hippodrome, mardi soir, pour le concert de la Grande Fanfare, et réussite absolue. Les membres de cette excellente phalange musicale faisaient les honneurs de la salle avec une courtoisie charmante.

La Grande Fanfare a exécuté dans la perfection une fantaisie sur l'*Africaine*, et la *Bohémienne* de Balfe: elle a prouvé, dans ces deux interprétations, qu'elle se maintenait à la hauteur de la renommée qu'elle s'est acquise depuis longtemps: toutes nos félicitations à son chef, M. Monmarché.

Un ténor d'une voix superbe, étendue et bien timbrée, M. Wauters, premier prix du Conservatoire Royal de Gand, s'est fait applaudir dans le *Chant de Pâques* et, surtout, après la cavatine de *Jérusalem*. Il a eu les honneurs du rappel, et c'était largement mérité.

Rappel aussi pour la chanteuse, Mlle de Jaeger, professeur de chant au conservatoire de Gand; elle a dit avec un sentiment exquis deux choses charmantes — les *Enfants*, de Massenet, cette perle qu'on ne se lasse jamais d'admirer, et *Cela fait peur aux oiseaux* une bien mignonne fantaisie de Bernard.

Grand succès pour un jeune violoniste de très sérieux avenir, M. Arthur Vanvelder, qui a une sureté de jeu et une souplesse remarquables. La salle lui a fait fête, et nous nous associons bien sincèrement aux applaudissements qui l'ont accueilli.

M. Cocheteux, dans ses diverses incarnations, a fait rire aux larmes; l'excellent comique roubaisien a été bissé, « trissé »; on ne se lassait pas de l'applaudir. M. Cocheteux excelle à saisir sur le vif les travers de ses contemporains, et il les traduit avec une vérité charmante et une bonne humeur irrésistible.

Gardons-nous bien d'oublier la pianiste, Mlle Hélène Vandenberghe, premier prix du Conservatoire de Lille: on ne sait pas toujours assez, dans le public, la souplesse de talent et l'expérience qu'il faut pour bien remplir la tâche d'accompagnateur; de ce côté, Mlle Vandenberghe est parfaitement douée, et elle a sa part dans le succès de la soirée. Un joli bouquet lui a été offert, ainsi qu'à la cantatrice, Mlle de Jaeger.

« Lyre Roubaisienne ». — La *Lyre Roubaisienne* offrira dimanche prochain 22 février, un concert à ses membres honoraires, dans son local, rue du Chemin de Fer, 45.

A cette occasion la commission administrative prie les sociétaires de vouloir bien assister aux répétitions de mercredi et samedi.

Tourcoing. — La soirée bachique offerte, lundi soir, à ses membres protecteurs et honoraires par la société des orphéonistes *Crick-Siks* a dépassé tout ce qui s'est fait de mieux jusqu'aujourd'hui dans ce genre de réunion intime.

Les orphéonistes ont fait assaut de talent, d'entrain et de bonne grâce pour divertir les auditeurs accourus en foule.

Il serait trop long et trop difficile de donner un compte-rendu détaillé d'une séance aussi chargée et de distribuer à chacun la part d'éloges qui lui revient, car tout, du commencement à la fin a été parfait.

La Société des Orphéonistes dispose de ressources inépuisables et variées: toute cette belle jeunesse sait mettre au service de ses talents de société, du brio, de l'humour, une franche gaieté et une chaleur véritablement communicative. On la quitte à regret, mais toujours enchanté des heures agréables qu'elle vous procure.

A tous, remerciements et félicitations!

« Union des travailleurs ». — La vaste salle des fêtes de la Brasserie du Globe, Grand'Rue, était comble, dimanche soir, pour le concert que l'*Union des Travailleurs* offrait à ses membres honoraires. Deux chœurs: « A l'ombre du drapeau » et « La vie d'une rose, » ont été enlevés avec un grand brio par l'*Union des Travailleurs*.

MM. Gressier Verquin, Gille et Florin ont droit à des éloges, pour la façon remarquable dont ils ont chanté leurs différentes romances. M. Henri Bouche a récité avec talent une pasquille tourquennoise, *Pour vir in mariache*; il a été très applaudi. M. G. Grumiaux, ténor, a été très apprécié dans le grand air de la *Juive*. M. V. Verquin a également obtenu de nombreux applaudissements dans le grand air de la *Favorite*. Un duo comique, *Les Amoureux de Jeannette*, chanté par MM. Charles et Henri Bouche, a provoqué une hilarité générale.

M. Achille Vroman, un pianiste de talent, s'est fort bien acquitté de la tâche délicate d'accompagnateur.

Croix. — Le concert qu'offraient, lundi soir, à huit heures, à la salle de musique, la *musique municipale* et l'*Union Chorale* à leurs membres honoraires, a obtenu tout le succès qu'on pouvait espérer.

L'auditoire très nombreux, n'a pas ménagé ses applaudissements.

L'ouverture de la soirée est faite par la musique, sous la direction de M. Gadenne, qui joue avec beaucoup de brio et infiniment de justesse dans les nuances, une Marche parisienne et une Marche aux flambeaux. Des bravos réitérés accueillent la finale de chacun de ces morceaux.

L'*Union chorale*, dans son chœur *Sous la Feuillée*, n'a pas été moins acclamée.

MM. Tousart et Gadenne, les dévoués chefs des deux sociétés se sont également fait entendre. L'assistance leur a fait un accueil des plus chaleureux.

La place nous fait défaut pour citer les noms de tous les artistes qui prêtaient leur concours à ce concert, et qui ont très bien interprété la partie dont ils s'étaient chargés. L'auditoire leur a prouvé sa satisfaction par de vifs applaudissements.

La deuxième partie n'a pas obtenu moins de succès que la première.

La soirée a été terminée par une charmante scène comique *Voiture à vandre*. Les interprètes MM. Delescluze et Mangez, deux comiques de bon aloi ont fort déridé le public et ont reçu de nombreuses félicitations.

Une quête a été faite au profit des pauvres.

Le piano était tenu par M. Vandenbergue, qui s'est fort bien acquitté de cette tâche ingrate.

Le concours de la Société de Géographie de Lille. — Voici les dispositions générales du concours pour 1891 ouvert aux élèves domiciliés dans l'arrondissement de Lille (*enseignement public ou libre*) et appartenant aux catégories désignées ci-après:

JEUNES GENS. — 1° Enseignement secondaire. — Au-dessus de 17 ans: Cours de Saint-Cyr. — Etude détaillée de l'Europe et de la France. — On insistera principalement sur les voies de communication.

De 16 à 18 ans: La France et ses colonies.

De 14 à 16 ans: L'Asie, l'Afrique, l'Océanie. — La colonisation.

Au-dessous de 14 ans: Généralités sur le globe. — Les océans et les mers. — Le continent américain.

2° Enseignement primaire supérieur. — Au-dessus de 15 ans: géographie des cinq parties du monde.

Au-dessous de 15 ans: La France et ses colonies.

3 Enseignement primaire élémentaire. — De 11 à 15 ans: l'Europe, moins la France.

De 9 à 11 ans: la France, le département du Nord.

JEUNES FILLES — 1° Enseignement secondaire. — Au-dessus de 16 ans (au 1er juillet 1891): Géographie économique des cinq parties du monde.

De 15 à 17 ans: Geographie de l'Europe.

De 14 à 16 ans: Geographie de la France

3° Enseignement primaire supérieur. — Au-dessus de 15 ans: Geographie des cinq parties du monde.

Au-dessous de 15 ans: La France et ses colonies.

3° Enseignement primaire élémentaire. — De 11 à 14 ans: l'Europe, moins la France.

De 9 à 11 ans: la France, le département du Nord.

La date du concours est fixée au jeudi 2 juillet, à 8 heures du matin.

Le concours aura lieu simultanément: A Lille, dans une salle qui sera ultérieurement désignée; à Roubaix et Tourcoing, dans les salles de l'Hôtel-de-Ville; les copies seront fournies par la Société.

Tout papier, quel qu'il soit, manuscrit ou imprimé, est formellement interdit pendant le concours.

Les élèves devront se faire inscrire, avant le 26 juin A Lille, chez M. Paul Crepy, président, place aux Bleuets, 10-12; à Roubaix, chez M. Henri Bossut, vice-président, Grande-Rue, 5, ou chez M. Leburque-Comerre, secrétaire, rue de la Gare; A Tourcoing, chez M. François Masurel père, vice-président, ou chez M. J. Petit-Ledue, secrétaire, rue des Poutrains 42.

Les prix et récompenses consisteront en volumes, atlas, cartes, sphères, médailles, bourses de voyage, diplômes, etc.

Prix offerts par: M. Paul Crépy, 300 fr.; M. François Masurel père, 200 fr.; M. Henry Bossut, 150 fr.; M. Léonard Danel, à plusieurs jeunes gens lauréats, consistant en un voyage dans une des villes ou l'un des ports de la région du Nord, 200 fr. Une somme de 400 fr. est offerte par la Société de Géographie de Lille, au nom de feu M. le marquis d'Audiffret, à l'auteur du meilleur mémoire traitant des débouchés à ouvrir ou à développer pour les productions industrielles du département du Nord.

Les mémoires pour ce prix devront être remis avant le 1er décembre 1891, au nom de M. le président de la Société de Géographie, 10-12, place aux Bleuets, à Lille.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 17 février

Présidence de M. HEDDE, vice-président

Vol d'une pièce de tissu. — Il y a quelques jours il vint aux oreilles de MM. X...., apprêteurs, à Roubaix qu'un de leurs ouvriers s'était emparé d'un coupon d'étoffe qu'il avait vendu à un négociant en solde, de Roubaix. Après enquête, on découvrit que c'était un jeune homme, X..., qui, du reste, avoua le fait.

Il est condamné aujourd'hui à un mois et seize francs d'amende.

Toujours la fraude. — Hottekens, à Leers, trois jours; Louis Duriez, à Tourcoing, un mois; Bogaert, à Roubaix, dix jours; Hector Roger, aussi à Roubaix, un mois, tous quatre, en outre chacun à une amende de cinq cents francs. Me CONFORME.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mardi 17 février

Présidence de M. le conseiller TELLIER

Ministère public, M. BLONDEL, avocat-général

1re affaire

Une agression nocturne de l'anarchiste Bury à Roubaix

INTERROGATOIRE

Depuis que Bury est arrêté, des brochures anarchistes lui ont été adressées. Elles sont intitulées « Notes sur Bakounine » et jointes au dossier. En ce qui concerne, d'ailleurs, les relations de l'accusé avec Lorion, rappelons notamment qu'il envoyait à l'estaminet du *Menuisier joyeux*, le jour où celui-ci fut mis en arrestation par les agents Hugghe et Calonne, un jeune homme du nom de Wyndaels pour gagner quelque argent à coller les affiches de la réunion.

Bury prétend qu'il n'a pas entraîné Dubus du côté du canal, avec préméditation et dans le but de le voler. Il n'a pas, dit-il, renversé ce dernier. Le plaignant était ivre. Il tomba par hasard. L'accusé reconnaît l'avoir alors dépouillé, mais conteste le chiffre de la somme soustraite.

Dubus, fait remarquer M. le président, avait environ 80 francs en poche, avant de faire diverses stations dans les cabarets. Il aurait payé 29 francs à l'estaminet Colbaert. D'autre part, il aurait dépensé 5 à 6 francs avec un témoin nommé Nicolas Dieu. Il devait donc lui rester environ 45 francs. Quant à la montre et à la chaîne qu'on lui a enlevées, elles pouvaient valoir une cinquantaine de francs.

L'accusé a déclaré qu'il regrettait d'avoir volé Dubus parce que c'était un ouvrier et non un bourgeois. « Eh » bien! fait encore observer M. le Conseiller Tellier, voici » un autre ouvrier. C'est Wallez. Vous n'avez cependant » pas hésité à l'accuser de vous avoir aidé dans votre » soustraction. Vous avez ainsi été cause qu'il fut détenu » pendant trente jours. »

Bury a déjà été condamné, notamment à un an de prison pour rébellion. Mais M. le président ajoute que plusieurs des condamnations relevées à son casier et auxquelles l'acte d'accusation fait lui-même allusion, ne lui seraient point, au contraire applicables. L'erreur aurait été reconnue.

LES TÉMOINS

Ils sont au nombre de six, tous de Roubaix: l'agent de sûreté Réville; M. le commissaire de police Martin; Pierre Dubus, âgé de 59 ans, demeurant rue de l'Ommelet, cité Hoche; Léopold Wallez, 27 ans, forgeron; Eugène Colbaert, cabaretier, et enfin Nicolas Dieu, mouleur en fer.

Dubus soutient qu'on l'a renversé, qu'il a reçu des coups de genou dans les reins.

Wallez qui logeait comme Bury, au cabaret Colbaert, rue Saint-Maurice, déclare, au contraire, que l'accusé n'a point porté de coups au précédent témoin. On a erré dans les rues. Près du canal, Dubus est tombé, sans que Wallez ait vu Bury le jeter à terre.

PLAIDOIRIES

M. l'avocat-général Blondel reconnait que la circonstance aggravante de violence n'est pas suffisamment établie. Le plaignant était ivre. Il est possible que, peu solide sur ses jambes, il soit simplement tombé, entraînant même Bury dans sa chûte.

Me Wable, défenseur de ce dernier, prie le jury de ne pas se borner à écarter la violence, mais d'accorder en outre le bénéfice des circonstances atténuantes. L'auteur revient du Tonkin, il a servi son pays. Il n'a fait, en somme, que dévaliser un pochard. De pareils faits ne conduisent souvent leur auteur qu'en police correctionnelle.

RÉSULTAT

M. le président lit à MM. les jurés les quatre questions qui leur sont posées.

Ceux-ci, après en avoir délibéré, écartent non seulement la circonstance de violence, mais encore celle de chemin public. Il s'ensuit que les circonstances atténuantes ne dépendent plus de leur appréciation. Le crime se trouve en effet, réduit à un délit de vol simple, la nuit, seule circonstance aggravante retenue, étant, à elle seule, insusceptible de le rendre qualifié.

Au lieu des travaux forcés à perpétuité que, sans circonstances atténuantes, le crime eût entraîné, s'il eut été intégralement maintenu, la peine ne peut plus être que la prison. La Cour en fixe la durée à trois années.

3e affaire. — **Avortements**

La femme Beancardet est condamnée à quatre ans de prison. Les trois autres accusées sont acquittées. Défenseurs, Mes Fernand Druelle, Wable, Proteau et Edart.

Audience du mercredi 18 février

Présidence de M. le Conseiller TELLIER

Ministère public: M. LANIO, substitut du procureur général

1re affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé François-Joseph Domard, sans profession, domicilié à Escaudœuvres, est âgé de 24 ans.

Domard est condamné à cinq ans de réclusion. Défenseur, Me Trinquet.

2e affaire. — **Incendie à Saint-Amand**

Les époux Adriencence, fermiers au hameau des Bruyères, ont, pour voisins, les époux Houzé avec lesquels ils vivent en mauvaise intelligence.

Le 1er décembre, vers 10 heures du soir, un incendie dévora une meule placée dans leur cour de ferme. Cette meule se composait de 800 gerbes de blé et de 1.000 d'avoine.

Des passants rencontrèrent la femme Houzé, née Joséphine Robert, âgée de 49 ans, qui s'éloignait de l'endroit où le feu éclatait. Ils furent frappés de son attitude bizarre. Sa culpabilité, du reste, devint manifeste, quand, le 3, elle fit, des démarches auprès de plusieurs personnes, pour qu'elles consentissent à faire des déclarations de nature à égarer les recherches de la justice.

Arrêtée, elle avoua, prétendant s'être vengée de propos diffamatoires tenus sur son compte. Ce qui est certain, c'est qu'elle a obéi à un sentiment de haine à l'égard de ses voisins.

Depuis son incarcération, elle les a fait désintéresser par son mari, de la perte de leurs récoltes qui n'étaient pas assurées.

Défenseur, Me Escoffier.

UNION DES ACHATS

Economie, Epargne, Assurances gratuites sur la vie, contre les accidents, contre les maladies, contre l'incendie. Pensions de retraites garanties par l'Etat ou par des Mutualités. Constitution de dots aux enfants, assurances militaires, participation aux tirages financiers, etc.

Ce Bon détaché du journal est accepté en paiement comme espèces pour une valeur de

30 CENTIMES

et dans une proportion de 5 ou 10 % par toutes les maisons adhérentes à l'Union des Achats.

N. — *Il est valable pendant la journée du 19 Février, mais ne donne pas droit aux avantages réservés aux possesseurs de Bons de 0.50 cent., 1 fr. et de 5 fr., délivrés par l'Union des Achats avec une réduction de DIX POUR CENT.* (Voir les notices).

PETITE CORRESPONDANCE

A un lecteur assidu de Tourcoing. — Nous devons répéter qu'il nous est impossible de tenir aucun compte des lettres anonymes.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

La fédération, *L'Avenir du Tilleul*, dans sa réunion du 15 février nommé sa commission pour l'année 1891 comme suit: Président d'honneur, Emile Baas; président, Ivo Volcke; vice-président, Constant Dervaux; secrétaire, Henri Tiberghien; secrétaire-adjoint, Julien François; commissaires, Jules Dervier et Ferdinand Capart.

La fédération invite les sociétés du Tilleul qui désireraient en faire partie à se présenter chez le président rue de Lannoy, 94.

DEMANDEZ PARTOUT LE

SAVON DES MILLE PARFUMS

Préparé par FERRAILLE Ainé

Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

NORD

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Langlade, vicaire à Armentières (Saint-Vaast), est nommé pro-curé à Flers-en-Escrebieux.

St-Momelin. — Une scène sanglante s'est passée hier à St-Momelin près de Dunkerque. Le sieur Dellys s'est battu avec son gendre Prien. Le fils Dellys est intervenu et a tiré, sur celui ci, un coup de fusil chargé de plomb, et lui broya le pied droit. L'amputation du pied devra être faite. L'état de Prien est grave.

La Longueville. — L'un des fraudeurs arrêtés le 29 janvier à La Longueville, vient de mourir.

Un duel militaire. — Les nommés Hiet et Pottié, en garnison au fort de Cerfontaine se sont querellés dimanche soir, et se sont porté des coups. Le capitaine les punit de 15 jours de prison, et, sur son rapport, il a été décidé qu'une rencontre aurait lieu.

Le duel a eu lieu mardi dans l'ancien manège de cavalerie, en présence du médecin-major et du maître d'armes.

Hiet a été blessé deux fois au bras et a reçu une égratignure à la figure. Pottié a été légèrement touché au bras.

PAS-DE-CALAIS

Montreuil-sur-Mer. — M. Guimbaud est nommé juge au tribunal de 1re instance de Montreuil-sur-Mer.

BELGIQUE

Mouscron. — Le Frère Meunier, qui vient de faire à pied le pèlerinage à Jérusalem, par les voies Romaines, à travers l'Asie-Mineure, a donné, hier soir, une conférence devant les maîtres et les élèves du collège Saint Joseph.

Le pieux pèlerin, qui est en même temps un véritable érudit, a su admirablement intéresser son vaste et sympathique auditoire.

On nous écrit de Bruxelles:

Un congrès socialiste à Bruxelles. — Un Congrès socialiste international se réunira à Bruxelles le 18 août et durera 8 jours. Le conseil général du parti ouvrier belge s'est chargé de l'organisation. Les convocations seront lancées dans quelques jours, elles seront rédigées en français, en anglais et en allemand. Tous les pays d'Europe et les Etats-Unis enverront des délégués.

— Le lieutenant-général de Moor vient d'être l'objet d'une marque de haute distinction de la part du Roi, qui a daigné lui conférer le titre de baron, en récompense de ses services au cours d'une carrière de cinquante années.

— Les nouvelles du pays charbonnier sont bonnes. On ne croit pas à la grève générale, quoi qu'il arrive.

— La fermeture de l'Université de Bruxelles paraît de plus en plus probable. Cause: l'indiscipline persistante de MM. les étudiants.

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure
Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILL
COUPE ET FAÇON GARANTIES
49603—4232

[redacted]

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille VANDELANNOTTE-MOORS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Nathalie-Joseph MOORS, veuve de M. Pierre VANDELANNOTTE, décédée à Roubaix, le 17 février 1891, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 19 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le mercredi 18, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Duflot, 1 (en face de la Banque de France).

Les amis et connaissances de la famille DEMARQUE-LEBBE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis DEMARQUE, décédé à Roubaix, le 18 février 1891, dans sa 61e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 20 courant, à 8 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Traversière, 3, à 8 h.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 19 février 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor-Jean-Baptiste AGACHE, décédé à Roubaix, le 11 janvier 1891, à l'âge de treize ans et cinq mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 19 février 1891, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Jeanne-Thérèse-Joséphine VERMYLEN, pieusement décédée au pensionnat d'Esquermes, le 15 février 1890, à l'âge de dix-sept ans. — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

[redacted]

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

18 FÉVRIER 1814

MONTEREAU

A l'heure même où Marmont écrasait les prussiens dans Etoges (*voir* 14 février), derrière lui la presque totalité des vainqueurs de Vauchamps était obligée de repartir: on vient d'apprendre qu'à 25 lieues de là dans le S.-O. l'armée de Schartzemberg a forcé la Seine à Nogent, Bray et Montereau, que plusieurs corps, restant sur la rive gauche, marchent sur Fontainebleau et que les autres ont repoussé sur la rive droite Victor et Oudinot jusque derrière l'Yères qui traverse de l'est à l'ouest la Brie dite *française* et va se jeter dans la Seine à Villeneuve-Saint-Georges. Force est de faire un détour et de passer par Meaux pour suivre les routes ferrées, rallier tout ce qu'on pourra de troupes et rejoindre par derrière Victor et Oudinot.

Sur le champ, en pleine nuit, 10.000 hommes partent les canons voyagent en chariots, les soldats en charrettes, la cavalerie à marches forcées, et le 16 février au soir, après 29 lieues franchies, on débouche à Guignes, sur l'Yères, où sont les maréchaux, à 7 lieues (à vol d'oiseau) au N. de Montereau; là est en effet l'objectif; si on reprend Montereau assez vite, on y passe la Seine, on coupe la retraite à tout ce qu'il y a d'ennemis sur la rive droite en courant à l'est occuper les ponts de Bray et de Nogent, et on peut en courant à l'ouest, tomber sur les derrières de ceux qui se sont aventurés jusqu'à Fontainebleau.

Le 17 on s'ébranle; à deux lieues de Guigne, à Mormans, on rencontre 6,000 Russes, 4,000 sont tués on faits prisonniers à quatre lieues plus loin, c'est une division bavaroise, on la culbute en lui enlevant 1,500 hommes et à 7 heures du soir Victor campe à Salins, à 2 lieues au N.-E. de Montereau.

Montereau, situé sur la rive gauche, est relié à ses faubourgs de la rive droite par un pont célèbre qui vient presque buter au Nord contre le pied d'un côteau très abrupt au sommet duquel est le plateau de Surville. La route, qui se bifurque au bout du pont se dirige à droite vers Salins en s'écartant peu à peu du pied des pentes, et les gravit à gauche en montant vers le nord-ouest jusqu'au bois de Valence, le plateau de Surville est donc inabordable autrement que du côté de la plaine par laquelle il s'abaisse vers le nord; les wurtembergeois l'occupaient, tenant les deux villages de Villaron et de Saint-Martin qui le ferment du côté de la plaine. Dès 7 heures du matin, l'attaque commença, elle fut malheureusement fort décousue; Pajol le premier enleva le bois de Villeneuve, mais n'en put déboucher, et vit une partie de son artillerie démontée; Victor n'attaqua qu'à 9 heures par Forges, qui est au nord de Villaron, ses attaques successives et partielles furent toutes repoussées; il était 3 heures quand la garde arriva et qu'une attaque générale décida du sort de la journée, la garde entra baïonnette basse dans Villaron et ce fut le signal d'une débâcle.

Les Wurtembergeois acculés à des pentes qu'on ne descend pas aisément, même en se promenant, se jetèrent en désordre sur les deux routes conduisant au pont; pendant que de chaque côté notre cavalerie s'y précipita derrière eux, les entassant, les foulant, les sabrant; nos canons amenés sur l'arête du coteau, et pointés par l'empereur lui-même, enfilent le pont à moins de 200 mètres sans que la mitraille perde une victime au milieu de l'épouvantable encombrement; ce fut une boucherie; on passa le pont sabrant et tuant et on poursuivit les ennemis dans la ville où les habitants exaspérés faisaient plenvoir sur eux, des toits et des fenêtres, tout ce qui leur tombait sous la main. La journée lui coûta 1,000 hommes, malheureusement, grâce au décousu des attaques de Victor, elle nous en coûta plus de 3,000; malheureusement aussi la victoire, si complète qu'elle fût, arrivait 24 heures trop tard, les Autrichiens avaient repassé le même jour la Seine à Bray et à Nogent et rétrogradé de Fontainebleau.

LISTE DE TIRAGE AU SORT

Samedi 14 février

CANTON-OUEST. — *Suite.* — Hector Knockaert, 225. Constant Krabansky, 205. Georges Kuhn, 382. Hector Labbens, 496. Auguste Lagache, soutien de famille, 23. Louis Lahousse, frère au service, 111. Augustin Lamarinière, 215. Paul Lang, engagé conditionnel, 166. Emile Lassainne, soutien de famille, 402. Victor Laporte, aîné d'orphelins, 355. Jules Leblanc, 383. Louis Lecat, engagé conditionnel, 388. Maurice Lecherf, absent, 341. Floris Leclercq, 437.

Alfred Lecocq, 189. J.-B. Leconte, 483. Louis Leconte, 372 Albert Lecoutre, 153. Georges Lecoutre 286. Victor Ledoux, 390. Jules Leduc, 233. Alfred Lienaert, 290. Carlos Lefebvre, 157. Victor-Henri Lefebvre, absent, 114. Henri Lefèvre, 316. Bernard Lehoucq, 195. Julien Leman, 438. Epiphane Lempereur 185.

Henri Lepers, 81. Louis Lequenue, 361. Paul Lequeutre, 389. Augustin Lernould, 515. Léon Lerouge, 43. Charles Lesimple, 221. Achille Lestienne, 208. J.-B. Lestienne, frère au service, 491. Cyrille Letienne, frère au service, 99. Victor Letirand, 475. Albert Lherbier, engagé conditionnel, 219. Henri Liagre, 98. Henri-Joseph Liagre, 253. Henri-Louis Liagre, absent, 80.

Louis Liagre, aîné de 11 enfants, 48. Ernest Libbrecht, absent, 276. J.-B. Libouton, 523. Emile Lihoreau, engagé volontaire, 138. Victor Lobbrecht, 127. Henri Looteu, engagé volontaire, 265. Auguste Lorthiois, 587. Louis Lorthiois, 480. Camille Maëselle, 519. Auguste Mahieu, absent, 268. J.-B. Malfait, absent, 504. Jules Malfait, engagé volontaire, 259.

Adrien Marienne, 74. Constans Marx, frère au service, 311. Isidore Masscheleiu, aîné de veuve, 39. Auguste Masurel, 269. Mathurin Masurel, 379. Louis Mayeur, frère au service, 117. Edouard Miehiels, 240. Alfred Meire, 161. Géry Melliez 358. Auguste Mispreuve, 13. Yvon Mespreuve, 273. Emile Messiaen, 243. Auguste Mestdagh, engagé volontaire, 126. Jules Millescamps, 338. J.-B. Minne, 92. Jules Maquet, 118.

Jules Monnet, 115. Charles Monsy, absent, 50. Désiré Morcels, 345. Auguste Morel, engagé volontaire, 242. Pierre Moret, 404. François Mouremanne, 154. Louis Mullier, absent, 531. Georges Musin, frère au service, 416. Lucien Nollet, engagé conditionnel, 427. Victor Nuns, 533.

Emile Nuttin, soutien de famille 251. Léon Nickees, aînée de 7 enfants, 30. Camille Nys, 455. Henri Olivier, 86. J.-B. Otsebout, engagé volontaire, 528. Josse Parain, 108. Jules Paux, 457 Albert Petit fils aîné d'une femme déclarée légalement veuve, 171. François Pensaert, 143. Pierre Perque, soutien de famille 123. Charles Pinguet, 116. Henri Planque, aîné d'orphelins, 168. Pimon Playez, absent, 162.

Auguste Pollet, 137. Ernest Pollet, absent, 160. Casimir Ponthieu, aîné de 8 enfants, 211. Désiré Prouvost, 471. Julien Prouvost, 10. Augustin Provost, 527. Charles Provost, 517. Jules Provost, absent, 192. Gustave Rambour, engagé volontaire, 300. Henri Rasseneur, aîné de 9 enfants, 141. Ignace Rasson, 172. Oscar Rémy, 112. Albert Renaux, 400. Louis Richez, 374.

Henri Rogier, aîné de dix enfants, 129. Paul Rose, 60. Carlos Roussé, 376. Emile Roussel, absent, 232. Louis Rys, soutien de famille, 304. Ferdinand Sainléger, 423. Victor Saverys, 271. Arnould Scarcerieux, ouvrier d'art., 136. Paul Scarcériau, 254. Théodore Schoenmacker, 296. Georges Screpel, 260. Achille Sintobin, absent, 170. Charles Sit, frère au service, 152. Charles Soen, 270.

Oscar Soudan, soutien de famille, 190. Carlos Soyez, 360. Louis Spriet, 106. Auguste Steinicke, absent, 95. Victor Stricane, 135 Jean Struyf, 428. Achille Tack, 32. Léon Tanghe, engagé volontaire volontaire, 14. Victor Teirlynck, absent, 89. Guillaume Thoyer, absent, 210. Léon Trigaut, engagé volontaire, 446. Alfred Triollet, 49. Jules Turpin, 378. Constans Tytgat, aîné de 8 enfants 354.

Jules Valat, 340. Edmond Valentin, engagé conditionnel, 449. J.-B. Valysecle, 216. Camille Vanackère, 301. Julien Van Artselaer, 439. Julien Vanbellinghem, aîné de 7 enfants, 85. Edouard Vanbever, absent, 19. Charles Vanbustel, fils aîné de veuve et d'une famille de 9 enfants 66.

Henri Vandemeulebroncke, 94. Adolphe Vandenabeele, 71. Auguste Vandenberghe, engagé volontaire, 194. Joseph Vandenbossche, aîné de veuve, 408. Jean-Baptiste Vandenbroche, aîné de veuve, 407. Albert Vandendriessche, absent, 525. Louis Vandenhause, 181. Omer Vandenhauten, 52. Jean Vanderschelden, absent, 479. François Vandersdigel, 68. Arthur Vandenpiegel, 337. Victor Vandevelde, 393.

François Vandevenne, 93. Pierre Vandewalle, 454. Louis Vandierdonck, 440. Henri Vanhaesebrouke, 91. Charles Vanhoorde, absent, 522. Emile Vanhoutte, 69. Guillaume Vanhirsbileck, absent, 248. Louis Vanneste, absent, 27. Augustin Vanausem. 431. Pierre Vanpeteghem, 487. Emile Vanrobaeys, 73.

Guillaume Vanteemsche, 464 Jean Vantheemsch, 262. Léon Vanwele, 526. Charles Veumau, 445. Jean Veldeman, aîné de 9 enfants, 201. Edouard Vercoutère, 493. Louis Verhaeghe, 124. Gustave Verhaest, absent, 272. Alphonse Vermeulen, aîné de 7 enfants, 400. Paul Vernier, engagé conditionnel, 302. Pierre Verstraete, 436. Benjamin Vincent, 199. Eugène Vincent, engagé volontaire, 489.

Ernest Vinchon, engagé conditionnel, 315. Robert-Joseph Vlaeminck, 349. Théodore Vlaeminck, 347. Henri Voreux, 212. Alfred Vossaert, frère au service, 45. Victor Delporte, 218. Louis Lemaire, 62. François Richer 107. J.-B. Morlighem, 67.

Nous donnerons demain la suite des numéros des conscrits du canton Ouest.

CROIX. — Auguste Adrianssens, 422. Emile Baert, 167. Noé Beaujan, 412. Jules Bécu, 142. Théophile Berton, 2. Arthur Beuselinck, aîné de 7 enfants, 12. Henri Bonnier, 65. Edmond Boussemart, 225. François Bouvry, engagé volontaire, 284. Henri Bouvry, frère au service, 144. Auguste Bramme, 339.

Louis Broquet, frère ajourné en 1890, 100. Camille Brouck, 159. Gustave Caby, 22. Amand Caudrelier, 534. Georges Carette, engagé volontaire, 410. Henri Carlier, 29. Jules Cassette, 343. Jean-Baptiste Catel, 377. Augustin Cautaert, 348, François Costenoble, 103.

Emile Coulou, frère au service, 538. Alphonse Cousin, 20. Charles Dalle 535. Henri Deblock, engagé volontaire, 155. Henri Delannoy, engagé volontaire, 178. Auguste Delrecq, 288. Henri Delbecque, 177. J.-B. Delbergue, fils aîné de veuve, 313. Charles Delcour, fils aîné de veuve, 156. Henri Delfosse, 13.

Alphonse Delplanque, 312. Louis Demarcq, 70. Jean Demeulemester, 151. Albert Denutte, fils aîné de veuve, 491 Jules Deparis, 289. Théodore Desobry, 322. Arthur Dhal, 175. Pierre Dormeu, 149. Elie Douchez, frère ajourné en 1890, 184. Emile Dutrien, 394. Edouard Eruy, 61.

François Eyerick, 467 Charles Farvacques, 63. Jules Farvacque, 435. Louis Farvaque, 257. Louis Florin, fils aîné de 7 enfants, 462. François Florquin, 282. Alfred Forter, 241. Henri Gabriau, 335. Alphonse Gœtals, 209. Gustave Guillain, 120.

Arthur Gydé, 140. Jules Héquette, 17. Emile Herbster, frère au service, 513. Amand Houtteman, frère au service, 482. Anatole Houtteman, 84. Raymond Lagarde, 421. Henri Lebrun, 33. Edouard Lecomte, 217. Jules Leman, fils aîné de veuve, 128.

Louis Leplat, fils unique de veuve, 274. Pierre Lesure, 125. Gilbert Merry, 38. Auguste Morelle, engagé volontaire, 229. Maxime Muller, 179. Eugène Pin, 429. Julien Rawaert, 132. Etienne Renard, absent, 26. Dolphin Rousseau, 430. François Rousselle, 365. Pierre Selosse, 366. Emile Silence, frère au service, 291.

Théophile Struyvelt, fils aîné de veuve, 516. Jules Tiberghien, fils aîné de huit enfants, 387. Jean-Baptiste Uyttebrock, soutien de famille, 64. Jules Vanacker, 359. Jean Vandebogaerde, absent, 164. Georges Vandendriessche, 47. Désiré Vandesype, 234. Constant Vandevelde, frère au service, 21. Jules Vandoorme, 342. Agapide Vanelslaude, 344. Vandesype, 468

J.-B. Vanhoolandt, aîné de 7 enfants, 529. Aloïse Vanstiplout. 426. Henri Vasseur, engagé volontaire, 11. Joseph Vranx, 31. Louis Debuy, engagé volontaire, 18. William Foster, 536. Alphonse Hallevoet, absent, 15. François Weber, absent, 518.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — **Direction: M. Thierry.** — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. 0/0. — Jeudi 19 février. — Au bénéfice de Mme Anna Devianne avec le concours de Mme Lematte. A la demande générale. Dernière représentation de l'immense succès: HERODIADE, grand-opéra en 4 actes et 7 tableaux, musique de Massenet. — Prix des places de la 1re représentation.

Le **Sirop de Raifort iodé de Grimault**, dans lequel l'iode est à l'état de combinaison intime avec le suc de raifort, est une sorte de panacée pour les enfants, qui en éprouvent de suite la bienfaisante influence. Aussi, les écoulements par le nez ou les oreilles, l'inflammation, la rongeur des paupières, les gourmes, les boutons, le gonflement des glandes du cou et les croûtes de lait, signes certains du lymphatisme, guérissent-ils très vite, et le plus souvent sans autre traitement, par l'usage régulier du **Sirop de Raifort iodé de Grimault.** 50726—25360

A. BOUTRY, ENTREP
36, rue de l'Espérance
ROUBAIX
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
PAVAGES Sables & Graviers
VOIES FERRÉES
NIVELLEMENT & TERRASSEMENT
COUVERTURE
Zinguerie & Plomberie

Bonbon R. Herson le meilleur des Fébrifuges et des Pectoraux.
Partout, 1 fr. 25. — *Dépôts*: LECLERCQ, Grande-Place, *Lille*; DELARA, *Roubaix*; PRUVOST, *Tourcoing*.

BONBON R. HERSON
PARTOUT
REMÈDE UNIVERSEL
25257—50571

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing
MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE ET DIVERS

Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement, dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles de mercerie, lingerie, chapellerie, etc. 3

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — **Paul HONORÉ**, rue des Fabricants, 28.

MARCHÉS A TERME

Cours du 18 Février 1891

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 QUAL. A FABRIQUE — Cote précéd	Cote dujour	TYPE 2 QUALITÉ COURANTE — Cote précéd	Cote dujour	TYPE BF — Cote précéd	Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Q. COUR. A CHAINE — Cote précéd	Cote dujour	TYPE B Q. B. M. A TRAME — Cote précéd	Cote dujour	TYPE C Q. SEC. A TRAME — Cote précéd	Cote dujour	TYPE AB QUAL. PR TEINTURE — Cote précéd	Cote dujour	ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Belge T — Cote précéd	Cote dujour	Allemands B — Cote précéd	Cote dujour	Allemands M — Cote précéd	Cote dujour
Janvier	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Février	5.275	5.30	5.25	5.225	5.275	5.275	....	....	....	....	....	....	5.85	....	5.275	5.275	5.275	5.25	5.40	5.40
Mars	5.325	5.325	5.20	5.20	5.25	5.20	....	....	....	....	....	....	5.75	5.75	....	....	5.25	5.225	5.40	5.40
Avril	5.35	5.35	5.20	5.20	5.25	5.20	....	....	....	....	....	....	5.75	5.75	....	....	5.25	5.25	5.40	5.40
Mai	5.375	5.375	5.20	5.20	5.25	5.20	....	....	....	....	....	....	5.75	5.75	....	....	5.275	5.25	5.425	5.425
Juin	5.40	....	5.20	....	5.25	5.20	....	....	....	....	....	....	5.75	5.75	....	....	5.325	5.30	....	....
Juillet	5.425	....	5.25	....	5.20	5.20	....	....	....	....	....	....	5.75	5.75	....	....	5.325	5.325	....	....
Août	5.45	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.75	5.75	....	....	5.325	5.325	....	....
Septembre	5.475	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.75	....	....	....	5.325	5.325	....	....
Octobre	5.50	5.53	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.75	....	....	....	5.325	5.325	....	....
Novembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.325	5.325	....	....
Décembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.325	5.325	....	....

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précéd MARCHÉ	Cote dujour MARCHÉ	TYPE C Buenos-Ayres d'Anvers — Cote précéd MARCHÉ	Cote dujour MARCHÉ	REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique — Cote précéd	Cote dujour	TYPE 2 Qual. courante — Cote précéd	Cote dujour	TYPE SUPRA irréductible — Cote précéd	Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaine — Cote précéd	Cote dujour	TYPE B Qual. b. moyenne à trame — Cote précéd	Cote dujour	TYPE C Qual. second. à trame — Cote précéd	Cote dujour	LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0 — Cote précéd	Cote dujour	ANVERS par télégraphe — B.-Ayres Prima courante 34 0/0 — Cote précéd	Cote dujour
Janvier	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Février	4.275	4.275	....	....	....	....	....	....	....	....	5.85	....	5.65	....	....	....	1.57	1.57	....	....
Mars	4.25	4.25	....	....	....	....	....	....	....	....	5.90	....	5.65	....	....	....	1.57	1.57	....	....
Avril	4.275	4.275	....	....	....	....	....	....	....	....	5.80	....	5.65	....	....	....	1.575	1.575	....	....
Mai	4.30	4.30	....	....	....	....	....	....	....	....	5.83	....	5.65	....	....	....	1.58	1.58	....	....
Juin	4.30	4.30	....	....	....	....	....	....	....	....	5.85	....	5.65	....	....	....	1.59	1.59	....	....
Juillet	4.325	4.325	....	....	....	....	....	....	....	....	5.80	....	5.65	....	....	....	1.60	1.60	....	....
Août	4.325	4.325	....	....	....	....	....	....	....	....	5.80	....	5.65	....	....	....	1.61	1.61	....	....
Septembre	4.35	4.35	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.65	....	....	....	1.62	1.62	....	....
Octobre	4.35	4.35	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.65	....	....	....	1.62	1.62	....	....
Novembre	4.35	4.35	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.625	1.625	....	....
Décembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....